

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 101

présenté par

Mme Alexandra Martin, M. Ray, M. Pauget et Mme Duby-Muller

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 24 QUINQUIES, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.